

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**2013/...**

**MAIRIE DE METZ**

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 4 juillet 2013**

**DCM N° 13-07-04-38**

**Objet : Organisation à Metz des Assises Internationales du Journalisme et de l'Information, les 5, 6 et 7 novembre 2013 : convention de partenariat.**

**Rapporteur: M. LEKADIR**

L'association « Journalisme et Citoyenneté », créée en 2006, favorise sous différentes formes la rencontre, l'échange et le débat entre celles et ceux qui ont choisi le journalisme comme métier, aux côtés de toutes les professions qui concourent à la fabrication de l'information et de tous les citoyens qui la reçoivent.

Elle organise depuis 2007, chaque année, les Assises Internationales du Journalisme et de l'Information, à l'initiative de son Président Jérôme Bouvier. Ces Assises ont été initiées pour tenter de définir les conditions de production d'une information de qualité dans la France du XXI<sup>ème</sup> siècle. Après des éditions à Lille, Strasbourg, puis Poitiers, les Assises se sont affirmées comme un évènement référent pour toute la profession. En 2011 et 2012, ces rencontres se sont tenues à Poitiers et ont rassemblé près de 2 500 personnes (professionnels et grand public), 200 intervenants, 600 collégiens et lycéens autour de 12 ateliers professionnels, 10 débats publics, 3 cafés de l'info et 2 grandes soirées.

Cet événement annuel, soutenu par l'ensemble des acteurs de la profession, réunit plus 1 000 journalistes, éditeurs de presse français et étrangers, étudiants en journalisme, chercheurs, en organisant durant trois jours des tables rondes, des ateliers de formation professionnelle, des ateliers d'éducation à l'information, des débats ouverts à tous les citoyens sur différents thèmes liés à l'actualité et des remises de prix (Prix « Journalisme », Prix « Recherche », Prix « Enquête et Reportage »).

Ces Assises ont une grande couverture médiatique et comptent notamment parmi ses partenaires Radio France, France Télévision, AFP, LCP.

Elles se tiendront à Metz, à l'Arsenal, les 5, 6 et 7 novembre 2013 ainsi qu'en 2014 (dates à convenir). Cette manifestation engage la Ville sur 2 ans.

L'association « Journalisme et Citoyenneté » a choisi la Ville de Metz, en raison notamment de l'existence des « Entretiens du Web Journalisme » créés par l'Université de Lorraine. Une collaboration qui permettra que la manifestation soit le lieu de prospective et de réflexion sur les nouvelles pratiques liées à la révolution numérique.

Il s'agit d'une réelle opportunité pour la Ville en matière de visibilité, de reconnaissance et de promotion de sa filière universitaire.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est estimé à 194 000 euros dont 36 000 euros provenant de subventions de l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication, ACSE, et Ministère des Affaires Etrangères) . Les organisateurs comptent également sur la participation de 4 collectivités à hauteur de 30 000 € chacune : le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général de la Moselle, Metz Métropole et la Ville de Metz.

Il est proposé de réservé une suite favorable à cette demande et de verser une subvention de 30 000 euros de soutien à cette manifestation.

Les termes de ce partenariat sont précisés au travers d'une convention dont le projet est joint en annexe.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**La Commission des Finances entendue,**

**VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**CONSIDERANT** l'intérêt de soutenir, l'organisation à Metz des Assises du Journalisme, cette manifestation permettant le rayonnement de la Ville de Metz et de son Université auprès des professionnels de l'Information,

## **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE** de verser une subvention de 30 000 euros à l'Association « Journalisme et Citoyenneté »,

**D'APPROUVER** les termes de la convention,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention, ses avenants éventuels ainsi que tout autre document contractuel relatif à cette opération.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Le Maire de Metz,

Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Communication Externe  
Commissions :  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36    Absents : 19                      Dont excusés : 13

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**